



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pédiatres

Question écrite n° 49264

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des médecins pédiatres libéraux. Alors même que ce secteur médical est confronté à une pénurie de médecins, préjudiciable au suivi médical de l'enfance et de la petite enfance, les médecins pédiatres en exercice voient les tarifs de consultation bloqués depuis cinq ans alors que les charges ne cessent de croître, le Gouvernement ayant par ailleurs refusé de leur appliquer certaines baisses de charges comme la suppression de la part salariale de la taxe professionnelle dont bénéficient pourtant une majorité d'entreprises. Face à cette situation, il souhaite connaître ses intentions pour permettre le maintien de ce service médical auquel les familles sont légitimement attachées.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49264

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juillet 2000, page 4334